

Opération

CS18 Suivi des héronnières dans la réserve naturelle et sa périphérie proche

Objectif

L'estuaire de la Seine accueille désormais quatre colonies, appelées « héronnières », composées d'aigrettes et hérons (famille *ardeidae*), de spatule blanche (famille *threskiornithidae*) et de grand cormoran (famille *phalacrocoracidae*). La majorité de ces espèces ont une forte valeur patrimoniale. Le but est de rechercher et de localiser les héronnières dans l'estuaire, d'étudier les oiseaux nicheurs au sein des héronnières et de proposer éventuellement des mesures de gestion optimisant la capacité d'accueil.

Méthode

Le suivi des colonies de reproduction d'ardéidés, de spatule blanche et de grand cormoran est réalisé sur la Réserve naturelle et sa périphérie durant la période de février à juillet. Ce suivi consiste à dénombrer les nids et les poussins des différentes espèces occupant les héronnières.

Phénologie et localisation

Les oiseaux arrivent dès la fin janvier et jusqu'à la mi-avril sur les héronnières de l'estuaire.

Tableau 1 : Fréquentation des Héronnières de l'estuaire de Seine par les différentes espèces nicheuses

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Héron cendré							
Aigrette garzette							
Grand cormoran							
Bihoreau gris							
Spatule blanche							
Grande aigrette							
Héron garde bœufs							

Quatre sites ont accueilli des ardéidés et/ou le grand cormoran en période nuptiale en 2021 et trois entre 2022 et 2024 : le CETH ; les étangs du port ; les étangs de la route industrielle ; la bande des 500 mètres à l'est du reposoir sur dune (uniquement en 2021).

Résultats



Figure 1 : emplacements des héronnières sur l'estuaire de la Seine

Résultats globaux

En 2024 et à l'image des années précédents, le recensement des ardéidés et cormorans nicheurs est **très difficile à réaliser, la configuration des sites ne permettant pas des observations optimums (végétation dense, accessibilité, dérangement...)**.

Aussi, compte tenu de toutes ces difficultés de recensement, les effectifs relevés sont des minimums. Ainsi, le grand cormoran est surtout présent sur la héronnière de la Route Industrielle,

et dans une moindre mesure, sur le site des Etangs du Port, L'aigrette garzette et le héron cendré sont également présents sur ce site mais avec des effectifs 10 fois moins importants que le grand cormoran. Le CETH accueille une bonne diversité avec 4 espèces d'ardéidés (héron garde-bœufs, aigrette garzette, héron cendré, grande aigrette) et la spatule blanche.

D'une manière générale, les **effectifs de cormorans nicheurs sont très importants depuis 2014**. Le **héron garde-bœufs, la grande aigrette** ont fait leur apparition récemment dans l'estuaire, et nichent désormais **tous les ans dans la héronnière du CETH**. Le **bihoreau gris n'a pas niché depuis 2018** (1 estimé). La **spatule blanche semble nicher régulièrement depuis 2021 sur ce site**.

	Héron cendré	Aigrette garzette	Grand cormoran	Héron garde-bœufs	Grande aigrette	Spatule blanche	Héron bihoreau
Min 2007	28	31	0	0	0	0	
Min 2008	31	65	4 à 7	0 à 1	0	0	
Min 2009	13	67	45	1	0	0	
Min 2010	20	70	60	0	0	0	
Min 2011	18	29	86	0	0	0	
Min 2012	25	35 à 40	76	0	0	0	
Min 2013	16	1 à 7	92	0	1 ?	0	
Min 2014	30 à 36	40	174	0	3	0	
Min 2015	29	28	189	1 à 2	2	1?	
Min 2016	42	11 à ?	148	6	3	1	
Min 2017	33 à 35	16	137	9	11	0	
Min 2018	27	6	141	2 à 3	12	0	1 ?
Min 2019	36	10	140	2	7	0	
Min 2020	?	?	137	?	?	?	
Min 2021	55	25	173	70-140	24	2(3)	
Min 2022	40	25	174	50-100	11	3	
Min 2023	33	35	137	50+-100+	14	2	
Min 2024	30 48 (drone)	18+ 32-40 (drone)	129-138	86-100+ 101-124+ (drone)	27 32 (drone)	2-3	

Figure 2 : Récapitulatif du nombre minimum de couples nicheurs ou potentiellement nicheurs

Héronnière route industrielle

La héronnière de la route industrielle est occupée depuis 2007. Elle accueille surtout **les grands cormorans** (un minimum de 91 en 2024), puis dans une moindre mesure le héron cendré (16) et l'aigrette garzette (7).

Les étangs du Port

Les étangs du port accueillent de manière irrégulière principalement quelques couples de hérons cendrés depuis 2013 (aucun depuis 2022). Le grand cormoran est nicheur sur ce site avec 38 nids recensés. Notons que ce site est un des principaux dortoirs d'ardéidés de la zone étudiée, en période internuptiale.

La héronnière du CETH

La héronnière du CETH est récente et accueille des individus depuis 2013. Depuis 2021, le site du CETH a accueilli quatre ardéidés nicheurs, plus la spatule blanche. **L'augmentation des effectifs, la diversité d'espèces** et la présence avérée de la spatule blanche depuis 2021, **en font un site d'importance pour la reproduction des grands échassiers sur l'estuaire**. **En 2024, entre 103 et 118 nids ont été recensés depuis le sol, grâce au drone ce chiffre a pu être ajusté à la hausse**. C'est le **héron garde-bœufs qui y est le mieux représenté** (100 à 123+ couples de héron garde-bœufs en drone et 85 à plus de 100 à partir du sol), **suivi du héron cendré** (32+ nids de héron cendré en drone et 14 couples à partir du sol), puis de la grande aigrette (34 nids de grande aigrette en drone et 27 à partir du sol) ; et de l'aigrette garzette (25 à 33 couples). La spatule blanche y niche de

façon certaine depuis 2021. Comme nous l'avons indiqué précédemment, il est délicat de comparer les effectifs d'une année à l'autre sur ce site. Notons que des cigognes blanches se sont également installées en périphérie du site, mais cette espèce fait l'objet d'un rapport édité par la MDE et n'est donc pas incluse dans cette étude.

Evolution des populations et patrimonialité

Ces oiseaux sont tous protégés (hors plan de régulation pour le héron cendré et le grand cormoran), mais seuls l'aigrette garzette, la grande aigrette, le héron bihoreau et la spatule blanche font partie de l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Ces sept espèces connaissent une augmentation plus ou moins forte de leurs effectifs nicheurs sur le territoire national (2000-2012).

Représentativité de la population de l'estuaire de Seine

Espèces	Représentativité de l'estuaire de la Seine / à la Population régionale
Grand cormoran	7 à 9 %
Héron cendré	3 à 5%
Aigrette garzette	4 à 6.5 %
Héron garde-boeufs	5 à 14 %

Il est difficile d'évaluer la représentativité de la population de l'estuaire par rapport à la population régionale, pour la grande aigrette et la spatule blanche car celles-ci sont rares au niveau régional, de ce fait le site est très important pour ces espèces.

Nombre de héronnières suivies : 3

Nombre d'espèces nicheuses dans les héronnières : 6

Nombre de nids de spatule blanche : 2 ou 3

Nombre de nids de héron garde-boeufs : 86-100+ (observation à partir du sol)

Importance nationale (+ 1%) : Grande aigrette

**Commentaires
et
préconisations**

Les héronnières de l'estuaire sont importantes à l'échelle régionale.

Il y a une expansion de ces différentes espèces au fur et à mesure des années. Les effectifs sont **par contre régulièrement sous-estimés**. En effet, le manque de visibilité de la héronnière du CETH ne permet pas un recensement précis à la longue-vue. De plus, le passage au cœur de la colonie est certes une méthode plus précise, mais demeure intrusive en période de reproduction. Un décompte par survol de drone pourrait être une alternative pour effectuer le comptage des nids. D'une manière générale, les résultats et les statuts respectifs quant à la **patrimonialité de ces espèces** témoignent de l'importance de maintenir ces suivis, et de **poursuivre les actions de protection des héronnières de l'estuaire**. Actuellement, aucune mesure de gestion n'est recommandée. Toutefois, si des travaux d'entretien voire d'élagage devaient être envisagés, ils ne devront pas impacter les sites de nidification et devront être réalisés en dehors de la période de reproduction.